|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **itu-old** | UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS | | | **SG3-C298-F** |
| **SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**  PÉRIODE D'ÉTUDES 2017-2020 | | | **COMMISSION D'ÉTUDES 3** |
| **Original: anglais** |
| **Question:** | | 12/3 | | Genève, 23 avril – 2 mai 2019 |
| **CONTRIBUTION** | | | | |
| **Origine:** | | États-Unis d'Amérique | | |
| **Titre:** | | Évaluation du programme de travail pour la Question 12/3 | | |
| **Objet:** | | Proposition | | |
| **Contact:** | | Paul B. Najarian Département d'État des États-Unis  États-Unis d'Amérique | Tél.: +1 (202) 647-7847 Télécopie: +1 (202) 647-5957 Courriel: [najarianpb@state.gov](mailto:najarianpb@state.gov) | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Mots clés:** | Services financiers sur mobile (MFS) |
| **Résumé:** | Les États-Unis demandent, d'une part, de mener un examen et une discussion de fond sur le programme de travail pour la Question 12/3 en vue de comprendre les buts et les objectifs des sujets actuellement à l'étude et des sujets d'étude proposés, et d'autre part de cibler les efforts sur les sujets d'étude pertinents pour le secteur des télécommunications/TIC. |

# 1 Introduction

À l'AMNT-16, les États-Unis ont appuyé l'adoption de la [Résolution 89 (Hammamet, 2016) intitulée "Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière"](https://www.itu.int/pub/publications.aspx?lang=en&parent=T-RES-T.89-2016). À la Conférence de plénipotentiaires de 2018, les États-Unis ont appuyé l'adoption de la Résolution 204 (Dubaï, 2018) intitulée : "Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière".

Toutefois, l'adoption de ces Résolutions ne donne pas le droit à l'UIT, et en particulier à la CE 3 de l'UIT-T, d'étendre au-delà du secteur des télécommunications/TIC son domaine d'activité et son mandat visant à répondre aux besoins en matière de services financiers sur mobile (MFS).

# 2 Examen

À l'heure actuelle, le programme de travail pour la [Question 12/3](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/03/Pages/q12.aspx) sur les "Questions de tarification et questions économiques et politiques liées aux services financiers sur mobile" et les [sujets d'étude](https://www.itu.int/ITU-T/workprog/wp_search.aspx?sg=3&q=12) associés sont intégralement basés sur les documents établis par l'ancien Groupe spécialisé sur les services financiers numériques (FG-DFS).

Le Groupe FG-DFS a été financé et soutenu par la Fondation Bill et Melinda Gates ainsi que par un large éventail d'experts issus de nombreux acteurs du secteur des télécommunications et du secteur financier. Il a publié plus de [85 recommandations en matière de politiques et 28 rapports techniques](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Pages/deliverables.aspx) pour soutenir la mise en place d'une stratégie d'inclusion financière numérique et la promotion des services MFS.

Un grand nombre de recommandations en matière de politiques et de rapports techniques (en tout ou en partie) publiés par le Groupe FG-DFS à l'intention du secteur bancaire/financier et des organismes de réglementation ne relèvent clairement pas du domaine de compétence de l'UIT. Ils ne s'adressent pas non plus aux destinataires cibles des travaux de l'UIT. Une grande partie des travaux en question sont menés actuellement dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière ([FIGI](https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/figisymposium/Pages/default.aspx)) – colancée par l'UIT – qui représente un destinataire plus pertinent.

À sa réunion de mai 2017, le GCNT a approuvé les documents établis par le Groupe FG-DFS, mais il est clair que ni le GCNT, ni les experts du Groupe FG-DFS n'avaient pour objectif que chaque document établi par le Groupe FG-DFS devienne un texte de l'UIT-T (une recommandation, un rapport, etc.).

De fait, convertir les documents établis par le Groupe FG-DFS en textes de l'UIT-T, sans que les modifications et les révisions supplémentaires ne soient examinées par les experts du Groupe FG‑DFS, amoindrirait la crédibilité des travaux du Groupe FG-DFS. Cela étant, le Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV) a déjà souligné que le "Glossaire sur les services financiers numériques", que nous avons adopté sans y apporter de changements à la réunion de l'année dernière, devrait être édité pour faire en sorte que le fond et la forme soient conformes aux normes de l'UIT (Document [SG3-TD137/GEN](https://gcc01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.itu.int%2Fdms_inf%2Fitu-t%2Fmd%2F17%2Fsg03%2Ftd%2F190423%2FGEN%2FT17-SG03-190423-TD-GEN-0137!!MSW-E.docx&data=02%7C01%7CCFrank%40ntia.gov%7C2c0ab2ab33ff4b12f1f808d6b77f0be4%7Cd6cff1bd67dd4ce8945dd07dc775672f%7C0%7C1%7C636898153625966961&sdata=tpqbSxdxIc%2BKCmPOyBrSrRLWHANrBfX5HK0NbiITV8A%3D&reserved=0)).

# 3 Proposition

Les États-Unis ne s'opposent pas à ce que les documents produits par le Groupe FG-DFS soient convertis, si cela est nécessaire, en Rapports techniques de l'UIT-T, à condition qu'ils répondent aux besoins en matière de services MFS, conformément à la Résolution 89 (Hammamet, 2016) ou à la Résolution 204 (Dubaï, 2018).

Les États-Unis ne sont pas favorables à ce que les documents établis par le Groupe FG-DFS deviennent des Recommandations de l'UIT-T, à moins que de telles recommandations n'apportent une "valeur ajoutée" au secteur des télécommunications/TIC en termes de directives particulières qui ne seraient pas prévues à l'heure actuelle dans les rapports du Groupe FG-DFS.

De telles recommandations devraient relever entièrement du mandat de l'UIT, qui consiste à répondre aux besoins du secteur des télécommunications/TIC, et ne pas être liées au secteur bancaire/financier. Ces Recommandations ne devraient contenir aucune disposition concernant le secteur bancaire/financier, auquel on ne peut imposer l'application de Recommandations de l'UIT-T.

Les États-Unis souhaitent qu'un examen et une discussion de fond soient menés sur le programme de travail pour la Question 12/3, en vue de comprendre les buts et les objectifs de chacun des sujets actuellement à l'étude et des sujets d'étude proposés, compte tenu de la présente proposition.

Les États-Unis se félicitent des travaux menés sur la Questions 12/3. Toutefois, ces travaux doivent apporter une "valeur ajoutée" par rapport aux documents établis par le Groupe FG-DFS, et ils doivent se limiter au domaine de compétence de l'UIT, conformément à la Résolution 89 (Hammamet, 2016) et à la Résolution 204 (Dubaï, 2018).

Les États-Unis demandent que la présente contribution soit accessible au public sans aucune restriction.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_